



**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'INJOUX-GENISSIAT**

N° 25 / 28

Séance du 29 septembre 2025

Membres en Exercice : 14
Présents : 11
Procurations : 1
Votants : 12
Pour : 12
Contre : 0
Abstentions : 0

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-neuf septembre à 18 H.30, le conseil municipal d'Injoux-Génissiat, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Denis MOSSAZ, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal et affichage : 22 septembre 2025.

Membres présents: Mmes MM. ANDRE Bérengère, BALSEM Lydie (arrivée à 19h02), BILLET Benoit (arrivé à 18h42), BLANC Valérie, BOSSON Pascale, CARREZ Laurent, FILLOD Claude, FOUCART Bernard, LECOQ Frédéric, MOSSAZ Denis, PRUDHOMME Joël, SELIER Sophie.
Absent(e)s ou excusé(e)s : ARTERO Véronique, VERDET Patricia (pouvoir donné à Pascale BOSSON).
Secrétaire : Bernard FOUCART

Objet : Régie des eaux Terre Valserhône l'Interco – Présentation des rapports annuels 2024 sur le prix et la qualité des services eau et assainissement

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les rapports annuels 2024 :

1. Sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement non collectif
2. Sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif
3. Sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable

présentés par la Régie des eaux Terre Valserhône l'Interco et transmis à la commune d'Injoux-Génissiat le 04 juillet 2025,

Considérant que la commune d'Injoux-Génissiat est membre de Terre Valserhône l'Interco,

Sur proposition du Maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

⇒ **Prend acte** des rapports annuels 2024 sur le Prix et la Qualité des services eau et assainissement.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susvisés.

Le secrétaire

Bernard FOUCART

Le Maire,



Denis MOSSAZ